



Le 19/07/2025 - Communiqué de presse - Auteur : Troyes Champagne Métropole | Temps de lecture : +/- 15 secondes

Stationnement illicite de gens du voyage

Troyes Champagne Métropole (TCM) déplore, de nouveau, un nouveau stationnement illicite depuis vendredi 18 juillet 2025 sur la commune de St-Lyé (15 caravanes ainsi que des véhicules).

TCM a saisi immédiatement les services de l'Etat, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

La communauté d'agglomération va également engager une procédure judiciaire. Dans ce cadre un huissier se rendra sous peu sur site aux fins de constatation de cette occupation illicite et de consignation des éventuels troubles.

VOS CONTACTS

Troyes Champagne Métropole

Service Relations Presse

06 07 29 81 22

relations.presse@troyes-cm.fr